

Marly à Venir

La lettre des Conseillers Municipaux de gauche.

Juin 2009

n°1

Pourquoi cette lettre !

Pour vous informer de **ce qui se passe au Conseil Municipal, et aussi dans Marly et ses environs**, pour expliquer et rendre compte comme nous l'avions promis.

Vous y trouverez aussi **les informations qui ne trouvent pas place dans « La Chronique de Marly »** comme la suppression de postes d'enseignants dans les établissements scolaires de la commune, comme l'activité de la liste « Marly à Venir »...

Nous y ajouterons notre touche : des synthèses de documents concernant Marly et les Yvelines, des analyses, quelques cris de rage et parfois un peu d'humour. Un compte rendu des déclarations et votes des conseillers municipaux de « Marly à Venir », et un agenda « partisan » compléteront cette newsletter !

En tout état de cause, l'ensemble de ce qui s'écrira sous ce titre, même la plus virulente des critiques, la plus grave des dénonciations, respectera les « autres acteurs de la vie locale », car si nos solutions diffèrent, si nos visions de l'avenir divergent, et donc nos priorités ne sont pas les mêmes, nous ne doutons pas que ces acteurs croient travailler pour l'intérêt général et pour améliorer la qualité de vie des Marlychois.

Les beaux jours aidant, nous vous distribuons cette lettre, toutefois vous pouvez également la recevoir par Internet. Si vous souhaitez la recevoir par ce moyen, que d'autres Marlychois la reçoivent ainsi, adressez-nous les adresses « mail » de réception par le net (cf. encart) ou faites-leur suivre. Si cette personne n'a pas de mail, imprimez-lui chaque numéro !

*Sandrine Dubos, Claudia Picon,
Jean Claude Merle et Jacques Chesnais*

Alerte !

Nous ne disposons pas des moyens d'exercer correctement notre mandat !

En dépit de la loi et du règlement intérieur du Conseil Municipal, **les procès verbaux des sept conseils municipaux** qui se sont réunis depuis le mois d'avril 2008 **n'ont été communiqués aux conseillers municipaux que début juin** après de nombreuses protestations de notre part !

Les rapports de présentation des budgets de la commune et du centre d'action social (C.C.A.S.) ont été remis aux membres de chacune des commissions qui doivent les étudier, les contrôler, émettre un avis quelques heures au mieux, quelques minutes au pire avant le début de leur réunion. Mieux, **le document budgétaire lui-même n'a pas été communiqué aux membres de la Commission des finances qui devaient l'étudier !**

(Suite p.2)

Point de vue

Eclairage sur le budget 2009 de la commune.

40 566 €. C'est en définitive le montant de la pénalité que la commune devra payer au titre de son insuffisance en matière de construction de logements sociaux.

Marly fait tristement partie des 28 villes des Yvelines qui, durant la période 2005-2007, n'ont pas rempli leurs obligations dans ce domaine. De ce fait le Préfet

(Suite p.3)

Appel d'offres : 206 000 €, 2 millions ou 5 150 000 € ?

Le patronat du bâtiment et des travaux publics peut être satisfait. N. Sarkozy vient en effet de faire modifier le Code des marchés publics. La limite au-delà de laquelle les marchés publics de travaux appellent obligatoirement l'intervention des Commissions d'appel d'offres passe de 206 000 € à - tenez-vous bien - 5 150 000 € !

A Marly, le maire a proposé de ramener ce plafond à 2 000 000 €, mais cela ne change rien à l'affaire puisque dans notre commune il n'y a pratiquement jamais de marché de travaux atteignant cette limite !

De surcroît, le maire a obtenu de la majorité du Conseil une délégation pour prendre lui-même toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ces marchés s'ils sont inscrits au budget.

La Commission d'appel d'offres de Marly sera cependant remplacée par une sorte d'ersatz intitulée *commission ad hoc*, saisie pour consultation (...) selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

Ce qui s'éloigne, c'est la transparence des marchés publics et leur contrôle démocratique. Non seulement ce n'est pas juste mais de plus, l'actualité devrait nous en dissuader : le président du Conseil Général des Yvelines vient d'être condamné en appel à de la prison avec sursis pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux justement dans le cadre de marchés publics !

J.C Merle

Alerte ! (Suite de la p.1)

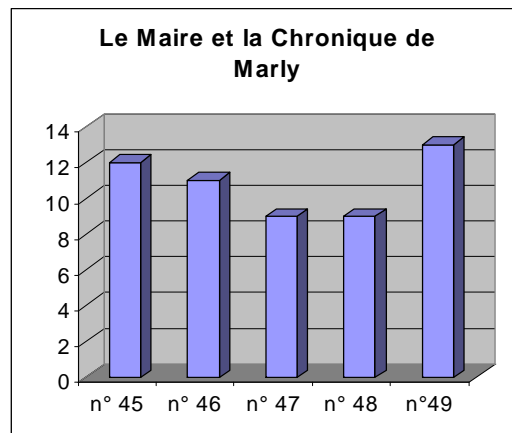
Les conseillers municipaux de la majorité acceptent en silence - pour l'instant...et quand ils ne démissionnent pas - de voir réduits leurs droits et leur capacité d'exercer correctement leur mandat ; nous **NON** !

Ils acceptent aussi en silence de se voir remplacer dans leur fonction par des personnes nommées par le maire pour former « le creuset de l'innovation marlychoise » !! (le conseil économique, social et culturel local), nous **NON**.

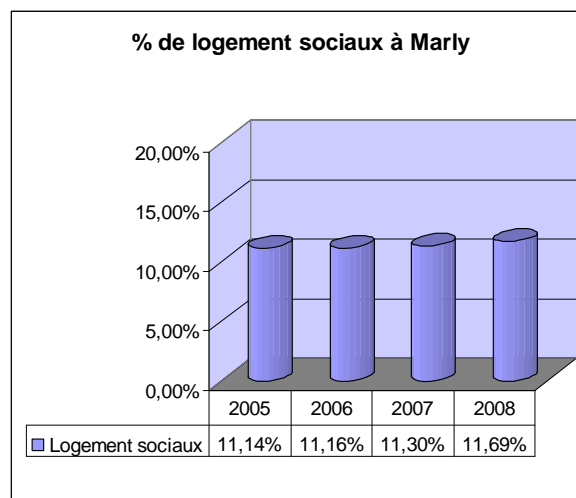
Sandrine Dubos

Les Compteurs de « Marly à Venir »

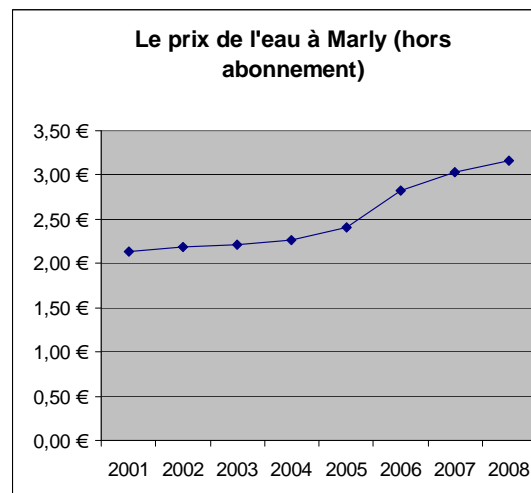
Compteur n°1 : un classique, le nombre de fois où les Marlychois ont l'intense plaisir de contempler la photo de **Jean Yves Perrot dans la Chronique de Marly** :



Compteur n°2: Plus sérieux, car les besoins de **logements sociaux** sont importants et qu'en plus nous payons des pénalités pour ceux qui ne sont pas construits. **A ce rythme là, nous atteindrons les 20% dans 45 ans**, 21 ans si le rythme, qui s'est légèrement accéléré entre 2007 et 2008, se maintient ! Trop long !



Compteur n°3: Le prix de l'eau à Marly augmente, ce n'est pas une impression : **39% entre 2004 et 2008** !



enjoint à la commune de réaliser 94 logements supplémentaires durant la période 2008-2010. Ce qui conduit la municipalité UMP à lancer dans l'urgence plusieurs projets. Le maire, contraint, fait de nécessité vertu en donnant à sa politique un vernis plus « social ».

Nous ne nous en plaindrons pas. Vive l'article 55 de la loi SRU (objectif de 20% de logements sociaux) !

- Taxe Professionnelle

Le produit de la taxe professionnelle est de 3 667 000 € en 2009 (+ 0,1%). Cette taxe représente 31,4% de nos contributions directes et 15,8% de nos recettes de fonctionnement. Les sociétés Glaxo-SmithKline (1 543 000 € en 2007) et AXA (824 000 € en 2007) représentent à elles seules environ les 2/3 de cette ressource. Devinez qui applaudit à la décision de N. Sarkozy de supprimer la taxe Professionnelle en 2010 ! Et devinez qui devra, d'une manière ou d'une autre, y suppléer !

- Dette communale

La Chronique de Marly se réjouit du faible niveau d'endettement de la ville et l'impute à une « *politique rigoureuse* », à une « *maîtrise résolue des dépenses de fonctionnement* », à un « *niveau d'investissement adapté* », à « *une gestion avisée et prudente* ». Ouf ! Quelques lecteurs ont dû crier bravo !

Mais ce n'est pas la vérité ! S'il est vrai que la dette communale a diminué de 6 194 000 € entre le 1^{er} janvier 2001 et le 1^{er} janvier 2009, on le doit à la vente de pans entiers du patrimoine communal pour un montant équivalent. Il s'agit notamment de la vente en 2003 des parts de la commune dans la SEMARO (logements sociaux) pour 3 129 000 €, puis en 2005 de la vente du terrain Ramon aux Grandes Terres (résidence pour personnes âgées La Fontaine) pour 2 415 000 €.

Ces cessions ont-elles été pertinentes ? Pour ne prendre que la dernière, était-ce justifié de vendre ce terrain communal

pour voir s'y construire une résidence dont les tarifs la rendent inaccessible à la plupart des personnes âgées de la commune ?

- Quelques chiffres

- le budget prévoit une augmentation des dépenses de fonctionnement de la ville de 2,4% en 2009,
- les impôts augmenteront de 2,5%
- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmentera également de 2,5% (taux plein pour les Grandes Terres et Montval : 7,61%, taux réduit pour le reste de la ville : 4,21%).

J.C Merle

Notre colistière Martine Vimenev Demenet, est à l'initiative d'un nouveau lieu d'échange: " **Le Café Repaire de Marly**" qui se réunit une fois par mois pour parler politique et société.

Un email et un blog sont à votre disposition pour connaître les dates et sujets des futures rencontres:

Messagerie : repairemarly@gmail.com
Blog : <http://repairemarly.free.fr/>

Venez nous y retrouver !

Les adresses de sites à visiter :

- <http://www.resf78.ouvaton.org/> : le site de Réseau Education Sans Frontière 78.
- (<http://jcmerle.elunet.fr>) : le site de Jean Claude Merle qui vous informe sur la vie marlychoise et la commente.
- <http://www.marly-a-venir.com> : notre site

Impressions

Comme beaucoup de Marlychois, je travaille hors de Marly et n'étais jusqu'à présent pas impliquée dans la vie municipale, ni dans la vie associative ou politique.



Pendant près de 20 ans, j'ai pu apprécier notre ville et les services qu'elle propose. Je ne suis pas membre d'un parti politique.

Parce que l'avenir de l'homme et de la vie sur notre terre doit être au centre de nos préoccupations, parce qu'on ne devrait plus s'interroger sur le droit de vivre dignement, de manger à sa faim ou de pouvoir se faire soigner, c'est tout naturellement à Gauche que je trouve ma place.

Je n'ai pas accepté l'élection de N. Sarkozy et pense que nous avons raté quelque chose en laissant cet homme et ce qu'il représente prendre la tête de notre pays. Mon implication lors de la dernière campagne municipale a certainement été déclenchée par cette élection car je me dis que c'est notre devoir à tous, avec nos possibilités, de faire entendre nos voix.

Nouvelle élue, cette année est pour moi une année de découverte du Conseil, de ses commissions et des membres des autres équipes.

Si le travail au sein de certaines commissions peut parfois être serein, il en est tout autrement lors des séances du Conseil Municipal lorsque sont abordés les sujets qui fâchent : logement social, budget, prix de l'eau ou traitement des ordures ménagères...

Nous ne sommes alors que quatre conseillers municipaux de Gauche face à une seule voix, celle de JY Perrot.

Claudia Picon

Brèves

TOEM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

En 2008, la recette de la TEOM a été supérieure de 200 000 € à ce qui était nécessaire, Où est passé l'excédent ? Dans le budget général de la commune alors qu'il aurait pu permettre une diminution de 15% des taux 2009.

Depuis 2001, ce sont près de 600 000 € que la municipalité a prélevé sur le budget de la TEOM pour financer le budget communal !

Ceci s'ajoute à une autre injustice qui persiste en dépit des promesses électorales de l'UMP : sans justification, les résidents des Grandes Terres, et de Montval continuent de payer une taxe plus élevée que les autres Marlychois.

PiscineS

A l'occasion du Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal de la Piscine de St Germain que finance toujours les contribuables de Marly, nous avons appris de la bouche de l'élue du Pecq, membre de ce même Conseil que Le Pecq et Marly le roi envisageraient de construire une nouvelle piscine ensemble. Le Conseil Municipal n'a quant à lui pas été informé du projet.

Stade du chenil : paranoïa

Le terrain de sports et la piste d'athlétisme vont être restaurés. La totalité de cet ensemble sportif qui, jusqu'à présent, était d'accès libre, ce qui ne posait aucun problème, va être clôturée.

Son accès sera dorénavant réglementé. Notre groupe Marly-à-Venir a voté contre ces dispositions inutiles et coûteuses alors même qu'aucun incident n'y a été signalé.

Ce sont les sportifs qui se servaient librement jusqu'à présent de cet équipement qui vont en subir les conséquences. JC.